



Compte rendu du conseil d'école n° 2

Version remise en forme et anonymisée par les représentantes des parents d'élèves, à partir du procès-verbal de l'école.

DATE	HORAIRES	PRÉSIDENCE
Mars 2026	18 h 00 – 20 h 10	La directrice, Mme Lafforgue

Présents : la directrice et les enseignantes de l'école (six enseignantes) ; le maire et une adjointe ; quatre représentants des parents d'élèves.

À retenir

1. **Piscine :** un cycle de 10 séances sera mis en place dès l'an prochain pour les CP/CE1. Le coût est estimé à environ 3 000 €, et le maire indique que la commune pourra le prendre en charge.
2. **Cantine :** les menus deviennent progressivement plus simples. Le manque d'alternative pour les enfants qui ne mangent pas de viande, lors des plats uniques, est remonté à la mairie. Un second service n'est pas possible sans personnel supplémentaire.
3. **Sortie de 16 h 30 :** la directrice rappelle que vérifier avec qui partent les élèves de l'élémentaire ne relève pas des enseignantes. Organiser la sortie et le retour de l'enfant revient aux parents.

I Parcours de l'élève

Les dispositifs d'aide

La première aide est apportée au quotidien en classe : différenciation pédagogique, étayage, groupes de remédiation. Le conseil des maîtres de cycle analyse les besoins des élèves et peut proposer d'autres aides.

APC	Activités pédagogiques complémentaires, en plus des 24 h d'enseignement : 1 h par semaine, le mardi et/ou le jeudi après la classe. 36 élèves en ont bénéficié au moins sur une période.
PPRE	Programme personnalisé de réussite éducative : un plan d'actions coordonné pour un élève qui risque de ne pas maîtriser le socle commun.
PPRE passerelle	Un PPRE construit entre l'école et le collège, pour la continuité du cycle 3.
PAP	Plan d'accompagnement personnalisé : des aménagements pédagogiques pour un élève qui a un trouble des apprentissages, sur avis du médecin scolaire.
PPS	Projet personnalisé de scolarisation, pour les enfants reconnus en situation de handicap par la MDPH.

La psychologue scolaire est associée à ces dispositifs : elle peut rencontrer les élèves et les familles, conseiller une consultation extérieure et réaliser des bilans. Une enseignante spécialisée, à mi-temps, complète l'accompagnement. Après l'école élémentaire, certains élèves peuvent être orientés vers une ULIS ou une SEGPA au collège.

La protection de l'enfance

Le conseil rappelle les principes de la protection de l'enfance. Ce sont d'abord les parents qui protègent leur enfant. L'Éducation nationale contribue au repérage des situations de danger ou de risque. Après une

analyse avec les partenaires de l'école, plusieurs suites sont possibles : un accompagnement, une information préoccupante à la cellule départementale (CRIP 33) ou un signalement au parquet.

Les évaluations nationales

Elles ont concerné tous les niveaux du CP au CM2, du 9 au 20 septembre 2025, avec un point d'étape pour les CP du 12 au 23 janvier. Elles portent sur le français et les mathématiques. Elles servent à l'équipe pour repérer les points forts et les axes de progrès de l'école, et à suivre les élèves dans la durée. Les résultats transmis à l'administration sont agrégés, sans nom ni classe.

II Projets et vie de l'école

Éducation artistique et culturelle

- Festival BD et Vin (8 et 9 mai) : les CE2/CM1 et CM1/CM2 accueillent l'illustrateur Damour.
- Semaine des mathématiques (16 au 20 mars) : une énigme par jour dans toutes les classes, et un défi final à résoudre en famille.
- CE2/CM1 : projet départemental « Sur les traces des Gallo-Romains », avec une historienne en novembre, un atelier mosaïque le 26 mars et une visite du site de Loupiac le 19 mai.
- Projet d'école « Enquêtes et mystères » : les CP/CE1 et CE1/CE2 vont au Château des Énigmes de Pons le vendredi 24 avril ; les deux classes de maternelle vont au château de Vayres le jeudi 7 mai pour un jeu de piste.

Sport

- Le 22 janvier, les CM1/CM2 ont reçu un attaquant des Boxers de Bordeaux, l'équipe de hockey sur glace. La moitié des familles a ensuite assisté à un match le 30 janvier.
- Le tennis club du Fronsadais propose à nouveau des initiations aux quatre classes de l'élémentaire, avec prêt de matériel et intervention gratuite d'une monitrice.
- **Piscine** : un cycle doit être mis en place dès l'année prochaine. Cinq parents se sont portés volontaires pour la formation d'accompagnateur. Pour 32 élèves de CP/CE1, le coût est estimé à 1 856 € pour 10 séances, plus 110 € de bus par aller-retour, soit environ 3 000 €. Le maire indique que la commune pourra le prendre en charge. Reste à réserver des créneaux à la piscine de Saint-André-de-Cubzac.

Parcours citoyen

- Deux classes ont participé au défi « Ma petite planète », en classe et à la maison. Les enseignantes remercient les familles pour leur engagement.
- Cycle 3 : permis internet avec la gendarmerie, avec une première session le 17 mars et la validation le 25 avril.
- CM1/CM2 : ateliers sur l'eau au Mini-village de l'eau, le jeudi 26 avril.

Sorties de fin d'année

- Maternelle (deux classes) : ferme exotique de Cadaujac, le vendredi 12 juin.
- CP/CE1 et CE1/CE2 : village du Bournat, le 12 juin, avec ateliers poterie et boulangerie.
- CE2/CM1 et CM1/CM2 : séjour de 3 jours et 2 nuits à Gourette, autour des sciences (le cycle de l'eau) et du sport (spéléologie, escalade, randonnée).

Liaisons entre les cycles

- Grande section vers CP : accueil des élèves de GS en juin et réunion d'information pour les parents début juillet.
- École et collège : le conseil école-collège s'est réuni en janvier sur les résultats des évaluations de 6^e. L'école reconduit sa participation au projet d'énigmes mathématiques.

III Fonctionnement de l'école

Sécurité

- L'exercice PPMS « risque majeur » a eu lieu le 16 février. À prévoir : de quoi manger à la maternelle, des packs d'eau à la cantine en cas de coupure, des lampes torches et des piles pour la mallette PPMS.
- Suite au PPMS unifié, les verrous ont été installés. Les rideaux occultants le seront dans un second temps.
- Le deuxième exercice d'évacuation incendie aura lieu d'ici le 4 avril, sans prévenir les enseignantes ni les élèves.
- **Sortie de 16 h 30** : à une question récurrente, la directrice rappelle que vérifier avec qui partent les élèves de l'élémentaire, ou ce qu'ils font sur le trajet, ne relève pas des enseignantes. Organiser la sortie et le retour de l'enfant revient aux parents, sauf décision de justice particulière. Les enseignantes restent malgré tout vigilantes.

Coopérative scolaire

L'année a commencé avec 13 373,95 € ; le solde est de 8 867,65 €. Dépenses : photos destinées à la revente, petit matériel, acomptes des sorties. Recettes : cotisations de rentrée et bénéfice de la vente des photos scolaires.

Budget municipal

Les 6 000 € alloués pour l'année civile 2025 ont été dépensés.

Effectifs prévus à la rentrée 2026

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
15	13	14	18	14	20	19	23	136

Ces chiffres seront ajustés selon les inscriptions, les maintiens et les déménagements. La répartition des classes sera définie plus tard.

IV Mairie

- L'équipe enseignante remercie la mairie pour les subventions de sorties, la nouvelle bibliothèque de la classe de CP et les marquages au sol de la cour.
- La directrice renouvelle sa demande de remplacement de l'ordinateur de direction : il est obsolète et ne permet plus d'accéder aux logiciels de l'Éducation nationale.
- Demandes des enseignantes :
 - remplacer les tableaux usés des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ;
 - nettoyer le parquet d'une classe et réparer sa serrure, qui tourne dans le vide ;
 - poser un crochet extérieur pour maintenir ouverte la porte du préfabriqué ;
 - vérifier le portail entre les deux cours, qui s'ouvre et se ferme difficilement.
- Projet de fresque : une étudiante en arts habitant le village propose de la réaliser. Seul le matériel serait à acheter. Les enseignantes demandent si le projet peut être envisagé.

v Questions des parents

Boîte à livres

Les parents saluent l'initiative de la boîte à livres de l'école, comme celle de la mairie.

Temps d'EPS en élémentaire

Depuis que la garderie a repris la salle utilisée pour le sport, les classes dépendent de la météo pour aller au city-stade. Janvier et février s'y sont peu prêtés.

Sieste en moyenne section

La sieste est possible jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ensuite, un temps calme de 25 à 30 minutes est proposé avant de reprendre les apprentissages.

Cantine

Le menu végétarien est hebdomadaire, comme le demandent les textes. Après de nombreux retours, le cuisinier propose progressivement des menus plus simples. Pour les enfants qui ne mangent pas de viande, les plats uniques (lasagnes, pâtes bolognaise) n'ont pas d'alternative : le maire et son adjointe vont faire remonter le problème. Les produits viennent en partie de commerces de proximité, en partie de fournisseurs des collectivités. Un second service n'est pas réalisable sans embaucher du personnel.

Interclasse du midi

Activités proposées : yoga (de moins en moins suivi), loisirs créatifs les jours de pluie, raquettes de tennis et de badminton en libre accès. Proposer davantage demanderait du personnel supplémentaire. Les règles du temps scolaire et du périscolaire sont harmonisées autant que possible. L'interclasse, plus long, demande parfois des règles plus strictes pour la sécurité de tous.

Goûter de la garderie

Des familles le trouvent toujours trop léger. Il est rappelé que lors du sondage de l'an dernier, qui proposait aussi de fournir soi-même le goûter, la majorité a choisi de garder le fonctionnement actuel.

Porte-manteaux extérieurs

Ils avaient été retirés car surchargés de vêtements oubliés et cassés, avec un risque de blessure. Depuis la règle mise en place il y a deux ans et la vérification après chaque récréation, il n'y a plus de vêtements oubliés.

Document établi à partir du procès-verbal du conseil d'école n° 2 de l'année 2025-2026, transmis par l'école. Les noms des personnes ont été remplacés par leur fonction, à l'exception de la directrice. Publié par les représentantes des parents d'élèves : rpe@ecoleduvieuxplatane.fr